



COronaVirus Desease 19

# ROMORANTIN - LANTHENAY a vécu la pandémie mondiale

JUILLET 2020



## Chères Romorantinaises, chers Romorantinois,

Comme dans toutes les communes, l'action municipale s'est focalisée durant plusieurs mois sur la protection de ses habitants, ceci durant les stades de confinement et les phases de déconfinement.

Vous trouverez dans ce livret un résumé du déroulement des faits, plans sanitaires et dispositifs tant à l'échelle mondiale qu'au niveau local. A l'instar de la catastrophe que nous avons vécue en 2016 lors de l'épisode de la crue millénaire, ce terrible et inédit temps de pandémie a redéclenché des élans de solidarité dont les Romorantinaises et Romorantinois savent toujours faire preuve. Je tiens à remercier ici les auteurs de ces gestes de générosité et de fraternité, qu'ils aient été collectifs ou individuels.

J'ai une pensée appuyée pour nos concitoyens touchés dans leur chair ou économiquement par la COVID-19. Je salue le courage du corps médical dont les efforts m'étaient chaque matin rapportés par Bruno Harnois, Maire-Adjoint aux affaires sanitaires et médecin, en cellule de crise.

Ensemble, nous avons pu obtenir des masques FFP2 et chirurgicaux pour nos soignants et des masques alternatifs distribués à chaque famille. Nous avons ouvert une crèche et une école pour assurer les gardes des enfants des personnels médicaux. Nous avons également obtenu le maintien de vos marchés alimentaires.

Mon équipe et moi mettrons toute notre énergie, durant ce nouveau mandat, à vous accompagner, vous soutenir, pour vivre sans baisser la garde ; et ensemble nous construirons un avenir pour Romorantin, notre Ville.

Très amicalement,

Jeanny LORGEUX - Maire  
Président de la CCRM





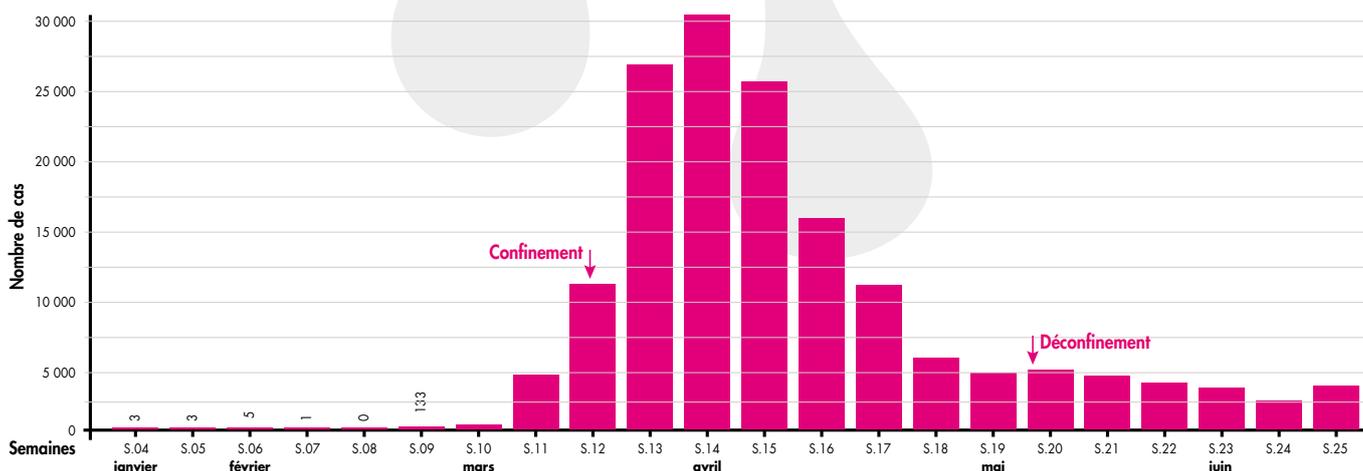
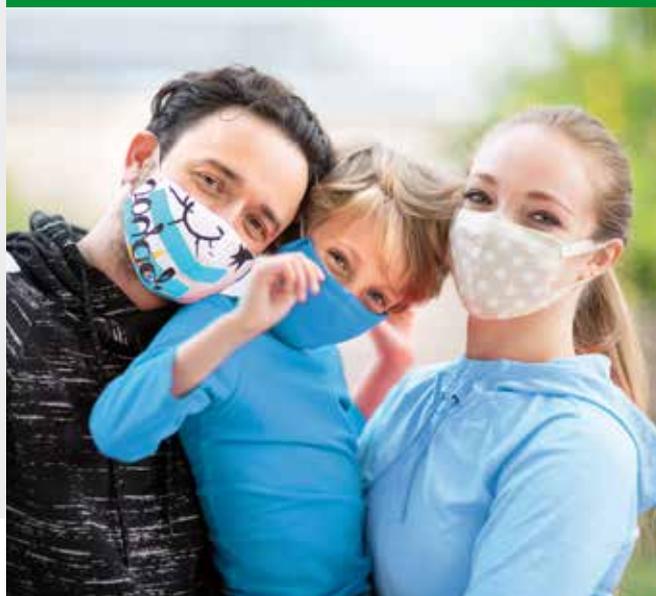
## La Chine, l'Italie, la France et Romorantin

À Romorantin, nous suivions de loin, à travers les médias, une épidémie qui s'était déclenchée en Chine au mois de novembre 2019. Plus près de nous, l'Italie fut touchée dès le mois de janvier. En France, nous n'étions pas encore conscients de ce qui allait arriver. Ce virus à couronne ne serait-il pas qu'une simple bonne grosse grippe ? En effet, des cas confondus avec la grippe auraient pu survenir précédemment sur notre territoire.

Les premiers cas de Covid-19 en France ont été confirmés le 24 janvier 2020. Ils étaient venus de Wuhan en Chine, origine déclarée du virus.

Par précaution, fallait-il acheter des masques en pharmacie ? De toute façon, il n'y en avait plus depuis la fin du mois de janvier tant la demande est faible à l'ordinaire, d'où la rupture d'approvisionnement. Concernant le virus, on nous annonçait qu'il avait une durée de 3h dans l'air, 7h sur plastique, 2 jours sur une poignée de porte et 6 jours en milieu aqueux. Le confinement était déclaré !

**Le 17 mars, l'Agence Régionale de Santé (ARS) recensait 103 cas confirmés en Centre-Val de Loire dont 9 cas en Loire-et-Cher.**



Nombre de cas confirmés de Covid-19 par semaine en France (données arrêtées le 23/06/2020)

Source : Santé publique France



# Comme partout en France...

Un plan d'organisation de la réponse du système de santé en situations sanitaires exceptionnelles (ORSAN) en quatre stades dédié aux risques épidémiques et biologiques est déclenché le 23 février par le ministre des Solidarités et de la Santé. Le stade 1 a pour fonction de freiner l'introduction du virus. Le stade 2 est déclenché le 28 février pour ralentir sa propagation sur le territoire. Le 14 mars, le stade 3 a pour fonction d'atténuer les effets de la vague pandémique. Le stade 4 correspond au retour à la situation normale.



## 8 mars

Les rassemblements de plus de 1 000 personnes sont interdits.

## 11 mars

Les familles ne peuvent plus rendre visite aux patients des hôpitaux et pensionnaires des Ehpad, exception faite des accompagnements fin de vie, pédiatrie et maternité limités à 1 personne et par jour.

## 12 mars

Crèches, écoles, collèges et lycées ferment leurs portes. Un accueil pour les enfants des professions médicales s'instaure dans les écoles et centres de loisirs.

## 13 mars

Les rassemblements de plus de 100 personnes sont interdits.

## 14 mars

Déclenchement du stade 3 à minuit, les lieux publics et commerces «non-indispensables» ferment.

## 15 mars

Le premier tour des élections municipales se tient avec masques, gel à disposition, distances et marquages de sécurité.

## 16 mars

Il est annoncé que les déplacements sont conditionnés, pour une durée de 15 jours, à une « attestation de déplacement dérogatoire ». Les réunions, tant amicales que familiales sont interdites. Le second tour des élections municipales est reporté.

## 17 mars

À 12h, l'entrée en vigueur du confinement a lieu. Il sera reconduit le 27 mars jusqu'au 15 avril puis jusqu'au 11 mai.

## 11 mai

Le déconfinement se met en place, étape par étape :

- suppression de l'attestation de déplacement dérogatoire
- limitation des déplacements à 100 kilomètres du domicile
- obligation du port du masque dans les transports
- reprise du travail dans les commerces, à l'exception des bars et restaurants

- rentrée progressive des écoles

- interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes

## 2 juin

Depuis le 11 mai, les départements sont déconfinés par couleur en fonction de leur degré de situation épidémiologique :

- le classement en zone verte de notre département permet en phase 2 l'ouverture des collèges, des lycées sur au moins un niveau et des entretiens pédagogiques ; des cafés, bars et restaurants sous condition d'une limite de 10 personnes maximum par table, d'une distance minimale d'un mètre entre chaque table et du port du masque pour le personnel et les clients lors des déplacements ; des hébergements touristiques ; des parcs, musées et salles de sport

- fin de la limitation des déplacements à 100 km du domicile

## 15 juin

Coordination européenne pour les ouvertures de frontières.

## 22 juin

La phase 3 rend possible l'ouverture :

- de la piscine (ouverture effective à Romorantin le 1<sup>er</sup> juillet)

- du cinéma

Restent interdits : les rassemblements de plus de 10 personnes dans les espaces publics, la pratique des sports collectifs et de contact et l'accès aux stades.

Sources : sites Internet du Gouvernement [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr) et [solidarites-sante.gouv.fr](http://solidarites-sante.gouv.fr)

**Le 14 mai, l'ARS recensait 68 personnes en réanimation en région Centre-Val de Loire, dont 6 en Loir-et-Cher et 831 décès en établissements hospitaliers et médico-sociaux depuis le début de l'épidémie, dont 95 en Loir-et-Cher.**





Une situation inédite va alors plonger la France et la Ville dans un profond silence



## À Romorantin...

La grande chaîne de la solidarité se met en place pour porter secours, aider, rassurer les plus isolés, souvent nos aînés qui se retrouvent bien malgré eux dans une grande solitude, sans oublier les plus jeunes qui subissent une période de confinement sans précédent, sans leurs amis, avec un nouvel apprentissage, l'école à la maison. Les parents s'organisent et l'ordinateur devient la cheville ouvrière de la famille. Les entreprises, les commerces, ne sont pas en reste. C'est une immense partie de l'économie qui subit ce coup de frein de plein fouet et se retrouve à l'arrêt. Les commandes sont gelées, les livraisons arrêtées ; tout n'est qu'incertitude et l'avenir se vêt d'un voile opaque.

Tous les services de la Municipalité sont réquisitionnés pour répondre aux attentes, demandes, interrogations et angoisses de la population.

Organiser l'assistance alimentaire, psychologique, économique, médicale, étudier les consignes émises au fil des jours par les instances gouvernementales, suivre les modifications, transformations, les adapter à la réalité de la Municipalité et surtout sécuriser. C'est une lourde charge et responsabilité que certains au quotidien vont devoir mettre en œuvre pour rassurer et permettre un semblant de vie au ralenti.

Une situation inédite va alors plonger la France et la Ville dans un profond silence interrompu par les chants d'oiseaux de nouveau audibles. À la télévision, des reportages montrent des animaux parcourant les centres-villes : canards, sangliers, biches, cerfs... La nature reprend ses droits ; la pollution disparaît de jour en jour.

### ➤ Quelques actions du CCAS pendant la crise :

- gestion des urgences sociales et appels téléphoniques aux personnes vulnérables
- mise en place exceptionnelle de livraisons de courses et colis d'urgence
- maintien du service de l'Épicerie sociale
- mobilisation renforcée pour une forte augmentation du portage des repas à domicile
- maintien de l'hébergement d'urgence et de la gestion du confinement des sans domicile fixe en lien avec la protection civile et Le Glandier de Villeherviers

### ➤ Quelques actions des services techniques :

- mise en œuvre dès les premiers jours du confinement d'un service minimum d'entretien et de propreté du domaine public
- organisation du ramassage des cartons et autres déchets chez les commerçants ouverts, la déchèterie étant fermée
- aide à l'hôpital en livrant et montant des barrières et barnums pour l'accueil des urgences
- aide aux Ehpad et à la Maison de santé en organisant le ravitaillement en masques, gel...





## La Municipalité se réunit chaque matin en cellule de crise

### pour les commerces et entreprises

➔ Un arrêté municipal exceptionnel permet de verser 300 € via le CCAS de façon individuelle aux commerçants ou artisans, indépendants ou gérants-indépendants de Romorantin.

➔ Jeudi 11 juin, lors du Bureau Communautaire, pour aider à la relance de l'économie et donc de l'emploi sur le territoire, les seize maires de la CCRM décident des critères du régime d'aide aux commerçants, artisans et autres entreprises de moins de vingt salariés. La CCRM verse aux entreprises ayant-droit 400 000 € en direct sous forme d'aides allant de 1 000 € à 5 000 € et prête 100 000 € via la Région afin d'accompagner l'effort massif de l'État.

➔ Le premier ministre annonce le 23 mars la fermeture des marchés de plein air. Le marché de la Halle est laissé ouvert grâce à une démarche municipale en direction de la Préfecture. Il est limité en entrées. Il faut attendre le 17 avril pour retrouver le marché des Favignolles, limité à trois commerçants et le 26 avril pour le marché de Lanthenay, dans les mêmes limites de nombre d'exposants.

### pour la population

➔ La Ville organise la garde des enfants du personnel mobilisé.

➔ La Ville et la CCRM unissent leurs efforts pour procurer des masques alternatifs à la population. Ils sont distribués par les services de La Poste à raison de trois masques par foyer. Un service de distribution complémentaire est mis en place pour les familles ayant besoin de plus de masques.

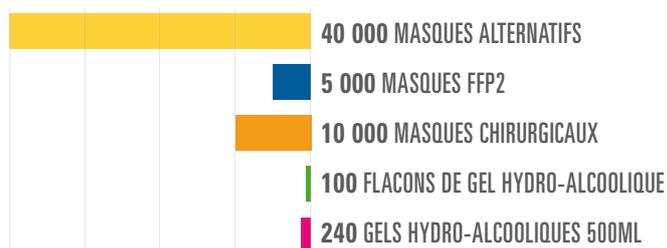
➔ Les écoles sont désinfectées en vue de la rentrée progressive programmée au 14 mai. Les rues du centre-ville sont désinfectées du Bourgeau à la Chapelle du faubourg d'Orléans.

➔ A partir du 13 mai, le Château de Beauvais est occupé par le laboratoire d'analyses pour des tests de dépistage effectués par des infirmières libérales.

## Fournitures sanitaires COVID-19

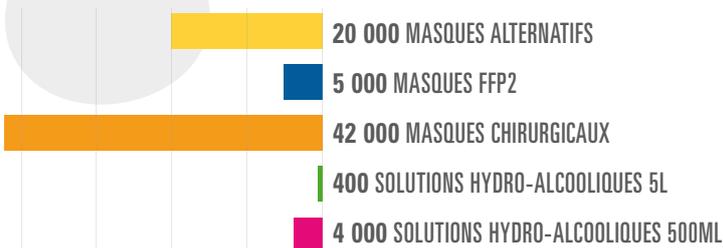
### commandes par la Ville

arrêtées à la date du 15/06



### commandes par la CCRM

arrêtées à la date du 20/05



S'ajoutent à cela les commandes de produits d'hygiène nécessaires à la désinfection des rues, de nos écoles, des structures municipales ouvertes au public ainsi que les commandes de matériel complémentaire pour l'application des règles sanitaires.





Distribution de masques aux représentants d'associations caritatives par le Collectif des Couturières du Bourgeau de Romorantin, à l'Hôtel de Ville.

## La solidarité s'organise

- **Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés** : prestation blanchisserie pour le Centre Hospitalier.
- **L'Arbrapalabre** : dispositif d'écoute pour les familles de jeunes enfants.
- **Association Franco-Turque** : dons de 1000 € et de 800 masques en tissus au Centre Hospitalier.
- **L'atelier numérique et le restaurant l'Épicurien de Villeherviers** : réalisation des entretoises de visières par imprimantes 3D notamment à destination du Centre Hospitalier et des Ehpad.
- **Base Aérienne 273** : don de 200 visières à la CCRM pour les différents services municipaux de la communauté dont la police ainsi que pour les médecins et infirmières libérales.
- **CCAS et Maison Départementale de la Cohésion Sociale** : prise en charge de personnes fragiles.
- **Centre Hospitalier** : prêt de salle à un atelier de confection de surblouses.
- **Centre Hospitalier et Cellule d'urgence médico-psychologique** : dispositif d'écoute pour la population.
- **Collectif des Couturières du Bourgeau de Romorantin et Collectif des Couturières Solidaires de Romorantin** : confection et distribution de masques pour l'Association Romorantinaise des Commerçants et Artisans, les exposants de la Halle, les associations caritatives, les collègues, les écoles, la population...
- **Collège Notre Dame** : participation à l'atelier de confection de surblouses au Centre Hospitalier.
- **Croix-Rouge** : mise en place de dispositifs d'écoute et livraison de vivres et de médicaments.
- **Établissement et Service d'Aide par le Travail** : prestation blanchisserie pour le Centre Hospitalier.
- **Restos du Cœur** : distribution de colis les lundis 6 et 20 avril.
- **Secours populaire** : distribution de colis d'urgence sur demande, en relation avec le CCAS et la Maison Départementale de la Cohésion Sociale.
- **#Tous bénévoles en Sologne** : don de 6000 masques chirurgicaux provenant de la « Tzu Chi Foundation » de Taïwan, offerts à la CCRM à destination, entre autres, des Ehpad.

À cette liste s'ajoutent toutes les actions émanant de la Région Centre-Val de Loire, du Conseil Départemental de Loir-et-Cher, d'entreprises locales, de professionnels, de collectifs et de particuliers.

! BRAVO !



Le Centre Hospitalier a bénéficié de nombreux dons provenant du milieu associatif, éducatif, bancaire, médical ou culturel. Municipalités, gendarmerie, assurances, commerces alimentaires, grandes surfaces, bars ainsi que de multiples entreprises privées et des particuliers ont mêlé leurs gestes de solidarité à des courriers et mails de soutien.





# Ne baissons pas la garde !

Le 23 juin, l'ARS faisait état de 19 personnes en réanimation dans la région (aucune en Loir-et-Cher), de 933 décès au total en établissements hospitaliers et médico-sociaux, dont 107 en Loir-et-Cher.



La piscine Alain Calmat



Au Conservatoire Municipal de Musique

## À cette crise sanitaire, il y a un avant et un après.

Certes, l'après est extrêmement difficile pour tous ceux qui ont été touchés de près ou de loin dans leur cœur, dans leur chair, par les assauts de cette maladie et qui en ressortent plein de douleurs ; pour tous ceux aussi touchés financièrement, économiquement et qui doivent trouver des solutions pour rebondir et aller de l'avant. Même si la vie normale reprend son cours, ne baissons pas la garde.



La rue Georges Clemenceau



Le marché de la Halle



ROMORANTIN  
LANTHENAY